

Développement de la situation au soudan au cours de la période du 1^{er} au 14 juin 2026

Introduction :

ce rapport comprend un suivi des événements au Soudan au cours de la période du 1^{er} au 14 juin 2026, et il montre les principales activités du Conseil de souveraineté, des ministres et des institutions officielles, la situation humanitaire et les efforts pour fournir des aides et d'assistance humanitaires, les développement de la situation militaire et sécuritaire sur tous les fronts, le suivi des violations systématiques commises par les milices rebelles de soutien rapide et leurs crimes contre l'humanité dans les provinces , ainsi que les activités diplomatiques et l'interaction régionale et internationale avec la situation au Soudan.

Premièrement : Activités du Conseil souverain et de l'organe exécutif :

1. Activité du Conseil souverain :

1. Son Excellence le Président du Conseil souverain, le Général Abdel Fattah al-Burhan, a envoyé des Messages de félicitations à l'occasion de l'Aïd al-Adha aux rois, princes et présidents des pays arabes et islamiques, et a également reçu des Messages de félicitations similaires de la part de plusieurs dirigeants et chefs d'État, Son Excellence a accompli la prière de l'Aïd al-Adha dans la ville d'al-Matamma, dans la province du Nil, et lors de ses visites de félicitations aux commandants des Forces armées au siège général, Il a salué les officiers et les soldats stationnés sur différents fronts, en affirmant que les Forces armées poursuivront leurs opérations jusqu'au rétablissement de tous les territoires et à la fin de la rébellion, et a accueilli toute personne déposant les armes et rejoignant le rang de la patrie. Sur le plan extérieur, Son Excellence a rencontré le Président turc Regap Tayyip Erdoğan à Ankara et a discuté avec lui des moyens de renforcer les relations bilatérales, la coopération conjointe et les questions d'intérêt commun. Il a également envoyé un Message de félicitations au Président azerbaïdjanais Ilham Aliyev à l'occasion de la fête nationale de son pays. Son Excellence a reçu des félicitations pour l'Aïd al-Adha de la part des membres du Conseil souverain, des dirigeants de l'État et des organes de sécurité,

- également envoyé un Message de condoléances au président du Conseil présidentiel yéménite, le Dr Rachad Al-Alimi, suite au décès de l'ancien président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, et a présenté ses condoléances pour le décès de l'artiste soudanais Majzoub Onsa.
2. Son Excellence le Président du Conseil souverain, le Général Abdelfattah al-Burhan, a rencontré une délégation de l'Union soudanaise de football dirigée par Moataz Jafar, où ils ont discuté du rôle du sport dans le soutien à la stabilité et le retour volontaire des citoyens. Il a inspecté le stade de Khartoum après sa réhabilitation, et a suivi un match entre les équipes d'Al-Ahly Madani et d'Al-Hilal Al-Sahil. Lors d'une visite dans la région d'Al-Ailfon à l'est du Nil, Son Excellence a présenté ses condoléances pour le décès du khalifa Ali Barakat.
 3. M.Malik Akhar Ir, vice-président du Conseil souverain, a accompli la prière de l'Aïd al-Adha dans la ville de Sinkat dans la province de la Mer Rouge, en présence du gouverneur de la province et de plusieurs dirigeants locaux. Sa Seigneurie a félicité les citoyens et la nation islamique à l'occasion de l'Aïd, exprimant son espoir que le Soudan connaisse la paix et la stabilité, et soulignant l'importance de l'union derrière la direction pour conduire le pays vers la sécurité, le développement et la stabilité. Lors de sa rencontre avec une délégation de l'Union européenne en visite au Soudan, il a également affirmé que la solution à la crise soudanaise doit provenir d'un dialogue soudano-soudanais mené depuis le pays, appelant les partenaires européens à se rendre sur le terrain pour constater la réalité de la situation politique, sécuritaire et humanitaire, plutôt que de réduire la guerre à un simple conflit entre deux généraux. Il a en outre souligné l'importance de construire des relations basées sur le respect mutuel et les intérêts communs.
 4. Ibrahim Jaber Ibrahim, membre du Conseil souverain, a dirigé une série de réunions qui ont abordé la situation économique et les conséquences de la hausse du taux de change. Le gouvernement a donné des directives aux ministères des Finances et de l'Énergie ainsi qu'à la Banque centrale du Soudan pour stabiliser le marché des devises et améliorer la performance économique. Des mesures ont également été prises pour

pallier la pénurie de carburant, en plus de la mise en place d'un comité pour harmoniser les prix des produits pétroliers. Par ailleurs, lors de sa rencontre avec une délégation de la tribu des Dabbainah dans la province de Gedaref, il a souligné l'importance de soutenir les forces armées et de sécuriser les zones de Fashqa, tandis que la délégation a demandé la mise en œuvre de projets de développement et de services pour renforcer la stabilité dans la région frontalière.

5. Dr. Nawara Abu Mohammed Mohammed Taher, membre du Conseil Souverain, a souligné que la sécurité et la stabilité sont la base pour réaliser le développement et mettre en œuvre des projets de services, insistant sur l'importance de renforcer les compétences nationales et d'impliquer les habitants de l'est du Soudan dans la résolution des problèmes de leurs régions, lors de son discours à la célébration organisée par le Nizam al-Hadandouda en l'honneur du directeur de la Société soudanaise des ressources minérales, Dr. Mohamed Taher Omar. Elle a annoncé des mesures sérieuses pour traiter les dossiers de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'électricité dans les provinces de l'Est, en plus de l'inauguration de plusieurs projets de développement en collaboration avec la Société soudanaise des ressources minérales, incluant la construction de nouvelles salles à l'Université de la mer Rouge. Elle a également appelé à l'unité, au rejet des différends et au renforcement de la cohésion sociale, affirmant son engagement à suivre régulièrement les problèmes des provinces de la mer Rouge, de Kassala et de Gedaref, et demandant de consacrer une partie des revenus de l'or pour soutenir les bourses d'études et préparer les générations futures.

Activité de l'organe exécutif :

1. Le Premier ministre, Dr. Kamel Idris, a rencontré M. le Secrétaire général de l'Administration fiscale et la délégation l'accompagnant au bureau de M. le Gouverneur de la province de Khartoum, en présence du Ministre d'État des Finances, Dr. Muhammad Nour Al-Daem, et du Secrétaire général du Conseil des ministres. Le Secrétaire général a présenté un exposé sur l'avancement des travaux de l'Administration fiscale. Le Premier ministre a salué l'Administration fiscale pour ses contributions au trésor de l'État en termes de revenus et sa contribution à la stabilité économique du pays, et il a

insisté sur la nécessité de promouvoir la sensibilisation fiscale par les médias afin de réaliser l'équité fiscale pour tous et le respect des obligations fiscales par les contribuables.

2. Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a souligné la profondeur et la solidité des relations soudano-saoudiennes, saluant le rôle important joué par l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite au Soudan pendant son mandat dans le pays. Cela s'est déroulé lors d'une cérémonie d'adieu pour l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite au Soudan à l'occasion de la fin de son mandat, organisée par le ministère dans la ville de Port-Soudan, en présence de plusieurs ambassadeurs.
3. Le ministre fédéral de la Santé a rencontré au siège du Fonds mondial pour la santé à Genève M. Ibrahim Faria, directeur de l'Afrique et du Moyen-Orient au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. La rencontre a porté sur le partenariat entre le Soudan et le Fonds et les moyens de renforcer le soutien apporté au Soudan dans les domaines de la lutte contre le paludisme, la tuberculose, le VIH/sida et le renforcement du système de santé.
4. Une délégation présidée par le ministre des Ressources animales a participé aux travaux du Forum mondial de réduction de la pauvreté et de développement 2026 à Pékin, du 27 au 29 mai en cours, organisé conjointement par le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales, et le Centre international de réduction de la pauvreté, afin de renforcer les partenariats de développement entre les pays en développement. Les activités sur le terrain ont vu le lancement de la première réunion des États membres du Comité de partenariat mondial pour la réduction de la pauvreté et le développement. Le ministre a souligné que le véritable développement ne peut être réalisé par les seuls efforts des gouvernements, mais nécessite la participation active des communautés locales à la planification, à la reddition de comptes et à la propriété, citant des expériences qui ont démontré l'échec des projets de développement en l'absence d'un soutien populaire. Le chef de la délégation soudanaise a exposé les défis auxquels sont confrontés le Soudan et le continent africain : le chômage, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les conflits autour des

ressources naturelles. La relance des secteurs de la production animale repose sur l'autonomisation des petits producteurs.

5. Le ministère de l'Énergie a publié un communiqué de presse dans lequel il a expliqué que le secteur de l'électricité connaît des conditions opérationnelles exceptionnelles en raison des importants dommages subis par les infrastructures des centrales de production, de transport et de distribution à cause de la guerre, et a confirmé que la priorité actuelle est de garantir l'électricité pour les installations vitales liées à la vie des citoyens. Le communiqué a appelé les citoyens à la nécessité de rationner la consommation d'électricité et de préserver le réseau national.
6. Le ministre des Finances a signé un accord avec la Banque africaine de développement et l'UNICEF (en tant que tiers exécutant du projet) pour restructurer le portefeuille des projets d'eau en difficulté et le transformer (en projet d'urgence pour l'eau et l'assainissement à Port-Soudan, dans les provinces du Nord et du Sud de Kordofan) pour un montant de (51) millions de dollars financé par la Banque africaine de développement. Le projet vise à fournir de l'eau potable sûre et des services d'assainissement de base à Port-Soudan, tout en garantissant la durabilité et l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution, en renforçant la capacité des entreprises locales de l'eau et en augmentant la résilience des systèmes d'eau face aux conflits et aux changements climatiques, et a discuté avec le directeur général de l'Organisation arabe pour le développement agricole, le professeur Ibrahim Al-Dakhiri, des moyens de soutenir les secteurs agricole et animal du Soudan à travers de nouveaux programmes de financement et de développement en coopération avec la Banque africaine de développement, les deux parties se sont mises d'accord sur le fait que le Soudan bénéficierait d'un programme pour renforcer les capacités des producteurs agricoles avec un financement annuel de (500,000) dollars sur cinq ans dans le cadre du programme d'excellence arabo-africain visant à développer la production agricole et à améliorer l'efficacité des agriculteurs. La réunion a souligné l'importance de poursuivre la coopération pour attirer davantage de financements pour les projets agricoles et animaux, soutenir les efforts d'augmentation de la production, assurer la sécurité alimentaire et le développement durable au Soudan.

7. Le ministre fédéral de la Santé a rencontré le chargé d'affaires de l'ambassade de la République populaire de Chine au Soudan, M. Xu Tiang, lors de cette rencontre, ils ont discuté du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines de la santé. Le ministère envisage de renouveler l'accord du protocole soudano-chinois signé en 1971, de mettre en œuvre le projet des quatre hôpitaux chinois, et de soutenir la réhabilitation des hôpitaux de l'amitié chinoise à Omdurmane, Abou Ashar et Damasén. Le ministre a souligné que le Soudan apprécie les efforts de la Chine pour soutenir la reconstruction après la guerre, en coordination sur les questions de fabrication pharmaceutique via le partenariat avec l'usine de Shanghai, la formation pour la maîtrise des épidémies, le laboratoire de santé publique, la coopération avec le Conseil national des médicaments et des poisons, ainsi que l'ouverture des opportunités de formation dans des domaines spécialisés pointus. Le chargé d'affaires chinois a confirmé que son pays continuerait de soutenir le Soudan, prêt à fournir une assistance technique et technologique, à réaliser de nouveaux projets médicaux et à contribuer à la reconstruction après la guerre, notamment avec le projet des hôpitaux chinois.
8. Le ministre des Ressources humaines et de la Protection sociale s'est réuni avec l'ambassadeur du Soudan en République arabe d'Égypte, l'ambassadeur Imad Adawi, pour faire le point sur le programme du comité de retour volontaire concernant le rapatriement des Soudanais dans le besoin et en difficulté. La réunion a abordé les questions des détenus en difficulté dans les prisons égyptiennes, l'organisation des dossiers de traitement à l'étranger en coopération avec l'attaché médical de l'ambassade, et une invitation officielle a été remise à l'ambassadeur pour participer au lancement des campagnes de retour volontaire.
9. Le ministre de l'Énergie a effectué une visite du complexe des centrales électriques de Qari, accompagné du directeur général de la société holding d'électricité du Soudan, du directeur du secteur de la production de la société holding, du directeur du secteur du transport de la société holding, du directeur général de la société de transport, du directeur général de la production thermique, des directeurs des administrations générales de la société de production, et d'un représentant de l'Autorité de sécurité

économique, afin de faire le point sur les travaux en cours dans les centrales électriques de Qari, les problèmes rencontrés dans le déroulement des activités, et les unités qui ont été connectées au réseau.

Deuxièmement : l'activité régionale :

1. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a publié une déclaration dans laquelle il exprime sa forte condamnation du massacre épouvantable commis par les milices du soutien rapide terroristes dans les régions d'Oum Saadoun et Al-Murra dans la province de Nord du Kordofan, durant le deuxième jour de l'Aïd al-Adha, qui a entraîné la mort de dizaines de civils innocents et fait plusieurs autres blessés de gravité variable, dans un nouveau crime qui s'ajoute à la série de violations graves que ces milices n'ont cessé de commettre contre les civils. La déclaration a fait appel à la communauté internationale, aux Nations Unies, au Conseil de sécurité, à l'Union africaine et aux organisations concernées par les droits de l'homme pour qu'elles prennent une position claire à l'égard de ce massacre et le condamnent de manière sans ambiguïté, et qu'elles agissent rapidement pour traduire en justice les responsables et ceux qui les soutiennent, en prenant les mesures nécessaires pour protéger les civils et mettre un terme à l'impunité.
2. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a publié un communiqué de presse concernant la rencontre de Monsieur l'Ambassadeur Badr Eddine Abdallah, ambassadeur du Soudan au Qatar, avec Madame Loulwa Bint Rashid Al Khater, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Qatar, où les deux parties ont discuté des opportunités de coopération entre les deux pays frères dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur, ainsi que des moyens de les soutenir et de les développer.
3. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a publié un communiqué de presse concernant la rencontre de M. Ahmed Salah Bayoumi, chargé d'affaires par intérim à l'ambassade de la République du Soudan en Australie et en Nouvelle-Zélande, avec M. Todd Cleaver, directeur exécutif du Conseil néo-zélandais pour le développement international, au siège du Conseil dans la capitale néo-zélandaise, Wellington. Ils ont discuté de l'évolution de la situation humanitaire au

Soudan et des moyens de renforcer la coopération avec les institutions humanitaires et de développement néo-zélandaises pour soutenir les personnes touchées. Le communiqué a souligné que M. Bayoumi a réaffirmé l'engagement du gouvernement soudanais à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et l'importance de renforcer la réponse internationale aux besoins humanitaires croissants, tout en saluant le rôle du Conseil dans le soutien aux actions humanitaires. Le communiqué a également rapporté que M. Cleaver a exprimé son intérêt à suivre l'évolution de la situation au Soudan et a confirmé que son pays, la Nouvelle-Zélande, est désireux de poursuivre la coopération et de travailler à fournir un nouveau paquet d'aide humanitaire pour soutenir les personnes touchées par la crise.

4. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a publié un communiqué de presse dans lequel il indique que le gouvernement soudanais suit de près les tentatives répétées de ce qu'on appelle Tasis, le bras politique de la milice djandjouid terroriste, de déformer et de falsifier le contenu du communiqué publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) concernant les examens nationaux soudanais, et de tenter de le présenter de manière à donner l'impression de soutenir son agenda politique ou de légitimer des dispositifs parallèles au système éducatif national. Ce qui est mentionné dans le communiqué de l'UNICEF confirme clairement que tous les étudiants soudanais ont le droit de passer un examen national unifié et reconnu, et met en garde contre les risques des systèmes éducatifs et des diplômes fragmentés qui nuisent à l'avenir des étudiants et à l'unité du pays.
5. L'ambassade de la République du Soudan à Londres a publié un communiqué de presse exprimant son inquiétude face à la publication par le journal britannique « The Daily Telegraph » le 11 juin 2026 d'informations inexactes et non vérifiées concernant l'incident de Belfast, sous le titre : « Le Soudanais suspecté dans l'attaque au couteau à Belfast, ancien policier ». L'ambassade rappelle son communiqué de presse du 10 juin, dans lequel elle condamnait catégoriquement le crime de Belfast, exprimant sa sympathie pour la victime et sa famille. L'ambassade a renouvelé dans le communiqué l'importance de laisser les procédures légales suivre leur cours, loin des spéculations médiatiques et des allégations non vérifiées. Elle a également

attiré l'attention du Telegraph sur ces informations inexactes afin de les corriger.

A. Troisièmement : l'activité humaine :

3. Visas et autorisations de déplacement :

A. Les autorités compétentes ont délivré (109) autorisations de déplacement vers (9) provinces pour certain nombre d'organisations volontaires étrangères, notamment ALIGHT, Médecins Sans Frontières bays- bas), Mercy Corps, ADRA, PLAN, le Comité international de secours (IRC), Médecins Sans Frontières Belgique International Medical Corps (IMC), Relief International (RI), garde d'enfance, Services de secours catholiques (CRS), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), Les urgences italiennes Samaritan's Purse, Médecins Sans Frontières Espagne, Solidarités International, World Vision, Médecins sans frontières (MTI), ZOA et Médecins Sans Frontières Suisse

B. Les autorités compétentes ont délivré (93) autorisations pour se déplacer vers (11) provinces au bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires OCHA, UNICEF, le Programme alimentaire mondial WFP, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel UNIDO, le Fonds des Nations Unies pour la population UNFPA, le Programme des Nations Unies pour le développement UNDP et le Comité international de la Croix-Rouge ICRC.

C. La Commission fédérale de secours humanitaire a transporté (2200) tonnes de farine vers les provinces du Nil et du Nil Blanc.

D. La Croissant-Rouge qatari a transporté (200) tentes vers la ville d'Al-Damer dans la province du Nil.

E. L'Organisation internationale pour les migrations a transporté (600) tentes vers la ville d'Al-Obeid dans la province du Nord Kordofan.

F. L'Organisation mondiale de la santé a transporté des médicaments et des fournitures médicales vers les villes de Dongola, Sennar, Khartoum, Gedaref, Kosti, Damazin, Al-Obeid.

Quatrième : la situation militaire et sécuritaire :

4. Mouvements des forces armées et autres forces régulières :

1. Les forces armées ont réussi à abattre un drone stratégique dans la région de Kenana , dans la province du Nil Blanc, et six drones suicide dans la ville de Dalang, dans la province du Sud de Kordofan, lancés par les

- milices rebelles et le Mouvement populaire aile Alhalou, ciblant les civils et les infrastructures de la ville.
2. Les forces armées et autres forces régulières ont réussi à repousser les milices rebelles et le Mouvement populaire aile Joseph Tuka dans les zones de Khor Halabiya, Abodagla et Wadi dans la région du Nil Bleu, en récupérant (10) véhicules de combat et un char T55, et en détruisant (7) autres véhicules de combat.
 3. Les forces armées et les forces qui les soutiennent ont contré une attaque des milices rebelles et du Mouvement populaire aile Joseph Tuka sur Khor Al-Boudi et Khor Al-Baraka, ce qui a entraîné la mort et la blessure de plusieurs membres des milices rebelles et du Mouvement populaire aile Joseph, ainsi que la récupération de (7) véhicules de combat et (20) autres véhicules de combat.
 4. Les forces armées et les forces qui les soutiennent ont réussi à reprendre la région de Khor El Qana dans la province du Nil Bleu aux mains des éléments de la milice rebelle et du Mouvement populaire aile Joseph Toka, ce qui a entraîné la mort de (65) membres et la blessure d'un certain nombre d'éléments de la milice rebelle et du Mouvement populaire, la saisie de (22) véhicules et de (2) blindés, et la destruction de (13) autres véhicules de combat.
 5. Les forces armées et leurs forces de soutien ont repoussé l'attaque de la milice rebelle et du Mouvement Populaire, aile de Joseph Tuka, contre la région d'Amora dans la province du Nil Bleu, ce qui a entraîné la mort et la blessure de plusieurs membres de la force attaquante.

5. Violations de la milice terroriste du soutien rapide :

1. Le 24/05/2026 la milice rebelle a attaqué le village de Kamut dans la province du Nord de Kordofan, ce qui a entraîné le pillage des biens des citoyens et leur déplacement.
2. Le 24/05/2026 La milice rebelle a agressé les commerçants de la tribu Dar Hamid lors de leur déplacement de la région d'Umm Karedem vers le village de Maramra dans la province du Nord de Kordofan, ce qui a entraîné la mort et la blessure de plusieurs citoyens et le pillage de quatre (4) véhicules commerciaux.

3. Le 25/05/2026 La milice rebelle et le Mouvement populaire aile Al-Hilu ont bombardé la ville de Dalang dans la province du Sud de Kordofan avec cinq (5) obus d'artillerie, ce qui a entraîné la blessure de plusieurs citoyens.
4. Le 25/05/2026 la milice rebelle a visé le marché de la région de Kornoï dans la province du Nord de Kordofan avec un missile de drone stratégique, ce qui a entraîné la mort de cinq (5) citoyens et la blessure de quatre (4) autres.
5. Le 28/05/2026 La milice rebelle a agressé le village d'Al-Marra et Um Saadoun Al-Shareef dans la province du Nord de Kordofan, ce qui a entraîné la mort de (28) citoyens, la blessure d'autres personnes, le pillage de leurs biens et leur déplacement forcé.
6. Les 28-29/05/2026 Les milices rebelles et le Mouvement populaire, aile Al-Hilu, ont bombardé les quartiers Qadra et le marché populaire dans la ville de Dalang, dans la province du Sud de Kordofan, avec (25) obus d'artillerie, ce qui a entraîné la blessure de plusieurs citoyens.
7. Le 30/05/2026 Les milices rebelles ont visé la ville de El-Obeïd, dans la province du Nord de Kordofan, avec un missile stratégique, entraînant la mort d'un citoyen et d'un enfant, la blessure d'un citoyen et la destruction d'une maison.
8. Le 10/6/2026, la milice rebelle a ciblé avec des missiles de drone stratégiques un camion commercial dans la région d'Abou Al-Ghar alors qu'il circulait sur la route nationale El-Obeïd– Al-Rahad dans la province Nord du kordofan, un camion dans le village d'Al-Awamira dans la ville d'Um Rawaba, un autre dans le village d'Um Sakina à l'ouest d'Al-Rahad et un autre dans le quartier Al-Rayan au nord de la ville d'El-obeïd dans la province du Nord Kordofan, ce qui a causé la mort de 5 citoyens et blessé 3 autres.
9. Le 10/6/2026, la milice rebelle a ciblé la ville d'El-obeïd dans la province du Nord de Kordofan avec cinq missiles de drone stratégiques, causant la mort d'un citoyen, la blessure de deux autres, et la destruction d'un camion-citerne à la station-service Bashaer.
10. Le 11/6/2026, la milice rebelle a visé les maisons des citoyens dans le quartier de l'Aéroport et le quartier Al-Safa ainsi que les fonctionnaires de la ville d'El-obeïd dans la province du Nord de Kordofan avec cinq missiles de

drone stratégiques et six drones suicide, causant la mort de 11 citoyens et la blessure de 2 autres.

11. Le 11/6/2026, la milice rebelle a visé un camion commercial sur la route nationale Al-Rahad – Umm Rawaba dans la province du Nord de Kordofan avec quatre missiles de drone stratégiques, entraînant une destruction partielle du camion.
12. Le 12/6/2026, la milice rebelle a ciblé un camion commercial, la station-service Al-Muqrin et la station-service de AL-Waghah dans la ville de Tandalti, dans la province du Nord de Kordofan, ce qui a entraîné la blessure d'un citoyen et la destruction partielle des pompes Al-Muqrin et de la façade.
13. Le 12/6/2026, la milice rebelle a ciblé la ville d'Al-Obeid avec quatre missiles, touchant la station-service des AL-Bhar AL-Dafeaa dans le quartier des Salihin, la station-service du Nil dans le marché ouest, la station-service Energy près de la localité de Shikan et l'entrepôt du Nil à l'ouest de la maison de police, entraînant la destruction partielle des abris des pompes.